La signalétique

La signalétique doit s'intégrer au paysage, être parfaitement lisible et présenter ces qualités pour un coût raisonnable.

Elle devrait par ailleurs être un facteur d'unité sur tout le territoire, or ici, elle ne l'est même pas au sein des villages.

Pas très présente (absente entre autres aux différentes entrées du territoire, manque d'indications touristiques, économiques…).

Esthétique, peut-être trop facilement dégradable (Chaptuzat)

Particulièrement lisible, sobre et efficace (St Genès du Retz)

Esthétique et efficace mais aspect montagnard excessif et sans doute coûteux.
(Puy St Jean à Artonne).

Enjeux :
L'objectif premier de la signalétique est d'être utile à la compréhension, l'orientation. En conséquence, il faudra :
- Développer les signalétiques touristique et économique.
Mais il conviendra également de :
- Trouver des types de signalétiques voués à être reproduits sur l'ensemble du territoire dans le but d'en marquer l' unité.

Les chemins

Les chemins du territoire sont nombreux et pour la plupart en excellent état.

Ils possèdent un grand intérêt par leur diversité, en terme de couleurs, de matériaux employés et ont donc un impact non négligeable sur le paysage en tant que composant coloré et structurant.

D'autre part, les chemins permettent la création de circuits de randonnées touristiques (cinq circuits sont aujourd'hui en place sur le territoire).

Trois traversent les coteaux, un autre longe la Morge, un dernier parcourt la plaine.

Les cinq montrent la grande diversité de paysages que l'on peut rencontrer sur le territoire, de par leur nombre et les entités paysagères qu'ils traversent, mais également au sein même de leur parcours respectifs : de l'ouverture extrême sur la plaine (vues rasantes ou plongeantes) au confinement des sous-bois, du désert à la densité de composants variés.

Tous offrent des vues intéressantes et il est important de les considérer comme étant des faire valoir censés refléter l'intérêt du territoire (au même titre que les routes les plus empruntées).

C'est la raison pour laquelle les vues qu'ils offrent doivent être soignées.

Or des points négatifs sont à mettre en évidence.

Le tuf, extrait de la carrière de Vensat. Il tend à se développer car il est solide et reste en place grâce à ses bords biseautés qui s'enfoncent dans la terre.

Le granite oxydé, surtout visible du côté des coteaux, au sud du territoire, dans la proximité des roches rouges de la carrière des Rameaux. (Artonne).

Le calcaire est de moins en moins utilisé car il s'érode rapidement et laisse apparaître la terre. Mais sa teinte chaude et celle des murs et murets faits de pierres de Chaptuzat sont à l'unisson et elle participe à l'unité du territoire.

On rencontre également fréquemment des chemins en herbe.
Ici, les Moulards à Effiat.

Mais lors de parcours le long des chemins de randonnées, on peut rencontrer aussi des éléments qui cassent l'aspect champêtre du territoire et le paysage harmonieux qui l'accompagne. Denone (promenade touristique des Lavoirs d'Effiat).

Ou des bâtiments détériorés, sans entretien. Elément suffisant pour créer une image négative du territoire (lavoir d'Effiat).

On rencontre également des bâtiments hors d'échelle, aux couleurs vives qui attirent l'œil, qui déséquilibrent la cohérence du paysage. Ici, en vue plongeante panoramique sur la plaine depuis les coteaux (randonnée joignant Aigueperse à Chaptuzat).

Dernier aspect négatif : le manque d'entretien de quelques chemins, notamment aux abords de la Morge, broussailleux et difficilement praticable, ils empêchent le bon déroulement de la randonnée et les vues sur le cours d'eau le plus important du territoire.

Enjeux :

- Conserver la diversité des couleurs et donc des matériaux utilisés.
- Soigner les vues que l'on a depuis les chemins de randonnées.
- Veiller à un entretien régulier des chemins de randonnées (broussailles, orties…).

L’organisation sur le territoire

L’implantation des groupements du bâti sur le territoire de la Communauté de communes est homogène.

Les bourgs sont régulièrement répartis.

Cette répartition, jointe à l’absence de site sauvage, participe grandement à donner du territoire une image d’équilibre et d’harmonie (avec une alternance constante village-végétation culture).

De plus, les silhouettes, qu’il s’agisse des villages de plaine et de plateau ou des villages lovés dans les coteaux, sont elles aussi équilibrées, autant dans leurs formes que dans leurs compositions (avec ici encore alternance bâti toits rouges- végétation).

Il s’agit donc d’une organisation en forme de grappes, valable aussi bien à l’échelle du territoire qu’à l’échelle du village, assurant au paysage une grande cohérence.

Une excellente répartition du bâti sur le territoire, permettant homogénéité et équilibre (Bussières et Pruns en premier plan).

Des grappes disséminées sur le territoire… (Chazelles).

….agrémentée d‘une alternance toits rouges-végétation (Bussières).

Enjeux :

De façon à préserver l’harmonie et l’équilibre ayant trait à l’organisation du territoire, il s’agira de :

- Conserver l’aspect de grappes des silhouettes des villages : toits rouges nichés dans la végétation.

- Protéger les arbres situés à la périphérie des bourgs.

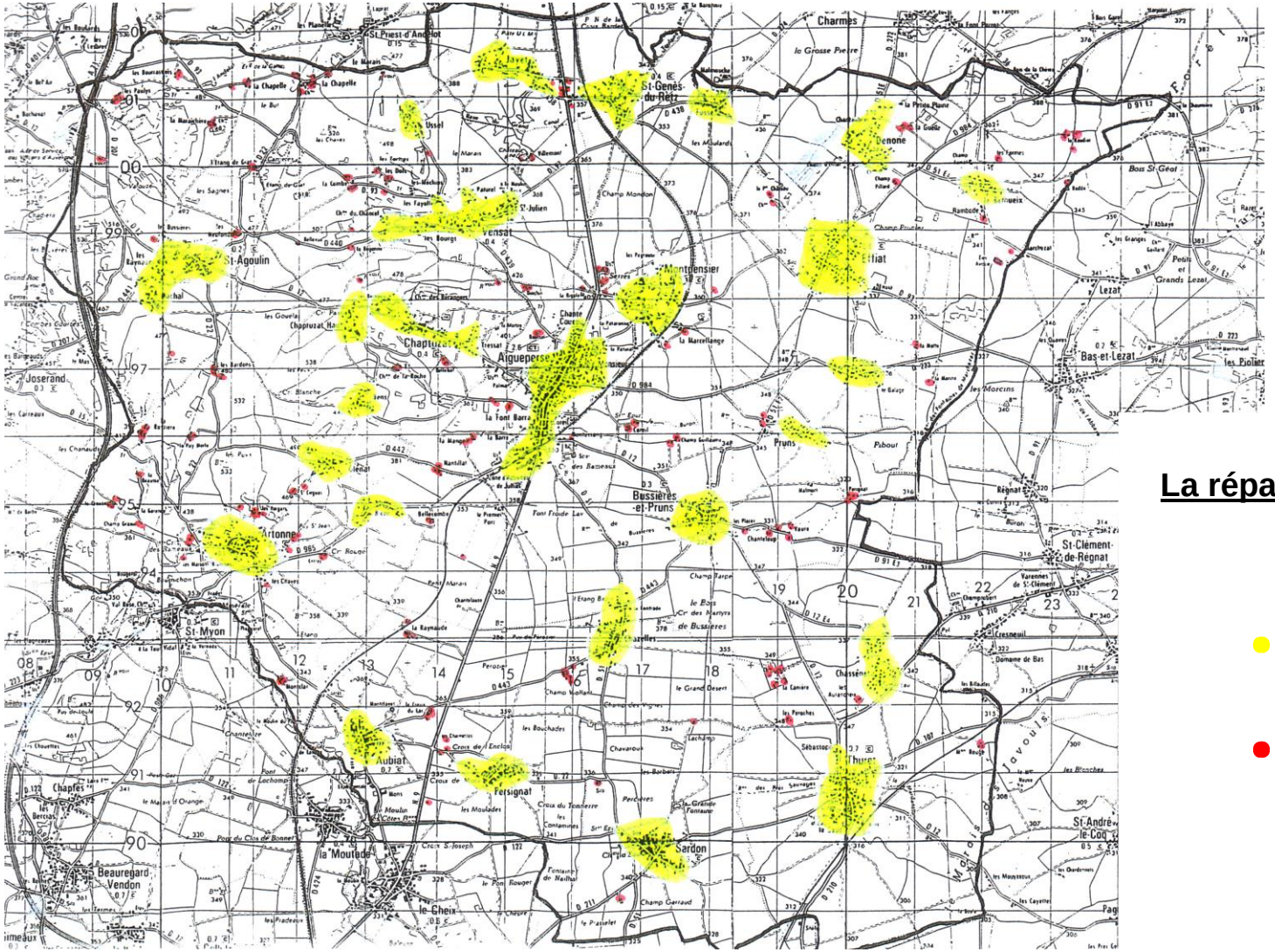

La répartition du bâti sur le territoire

1/ 100 000ème

- **Parties agglomérées**
- Hameaux et maisons isolées

L'organisation des villages, silhouettes

La situation est ici complexe et variée.

L'organisation générale du bâti dans les villages s'est réalisée en fonction de différents facteurs : l'entité paysagère sur laquelle le village se trouve, le site en lui-même, l'histoire du village et ses différents composants…mais le territoire a été confronté à différents courants culturels possédant des organisations de village très marquées (l'Auvergne du sud et ses villages denses, le Bourbonnais et ses villages éclatés…) : ce qui a influencé bien évidemment les principes d'organisations.

Il existe donc une diversité dans les types de structures, diversité qui correspond à l'identité du territoire.

(voir carte page 46).

Les différents types de villages :

On peut distinguer trois grands types d'organisation sur le territoire :

- organisation à structure linéaire
- organisation éclatée à faible densité
- organisation structurée à plus forte densité.

Toutes les trois ont permis l'infiltration de la végétation au sein même du bâti, l'image est celle de villages nichés dans la verdure, ce qui permet de renforcer les caractéristiques d'équilibre et de cohérence du territoire.

La première concerne trois bourgs, qui s'organisent le long d'une route :

- Aigueperse : s'est développée selon le type de village-rue le long de la RN9.
- Chaptuzat et Vensat : se sont développés sur les versants des coteaux, le long des routes D12 et D93, joignant la plaine au plateau, ce qui leur confère une sensibilité paysagère à ménager.

La deuxième concerne six bourgs :

- Bussières, St Agoulin et Thuret : bourgs typiques de la Limagne du nord, l'organisation s'étend de façon homogène.
- Effiat : il s'agit ici d'un bourg particulier qui possède une structure rigoureuse mise en place au début du 17ème siècle, s'articulant à l'allée du château.
- Montpensier : paroxysme des organisations éclatées que l'on rencontre en Limagne.
- St Genès du Retz : village éclaté se rapprochant d'une organisation linéaire, développée le long de la D439 avec Jayet dans sa continuité.

Enfin la troisième organisation, qui concerne trois villages :

- Artonne : village fortifié bâti autour de sa collégiale et à l'intérieur de ses remparts.
- Aubiat : qui s'est développé autour d'un noyau ancien (château fortifié).
- Sardon : village à structure organisée car en partie reconstruit dès la moitié du 18ème siècle après un incendie généralisé.

On peut d'ailleurs considérer que ces trois villages marquent la frontière existante entre le nord et le sud de l'Auvergne en terme d'organisation bâtie.

Pour certains villages, les structures qui les organisent possèdent des groupements secondaires importants de bâtis, bien distincts des bourgs principaux : transition entre les villages serrés d'Auvergne et ceux dispersés du Bourbonnais.

Cette diversité d'organisation engendre des conséquences sur l'aspect paysager des villages, au même titre que la topographie, la nature du bâti…

Il est donc nécessaire de traiter les silhouettes au cas par cas, en fonction des principales vues que l'on peut avoir, notamment des principaux axes routiers.

Une caractéristique revient fréquemment : le village se compose d'une bande longue et étroite faite d'habitations et de végétation, surmontée par le clocher de l'église, élément supplémentaire caractérisant l'homogénéité et l'équilibre du territoire (mis à part Montpensier, village déployé sur sa butte).

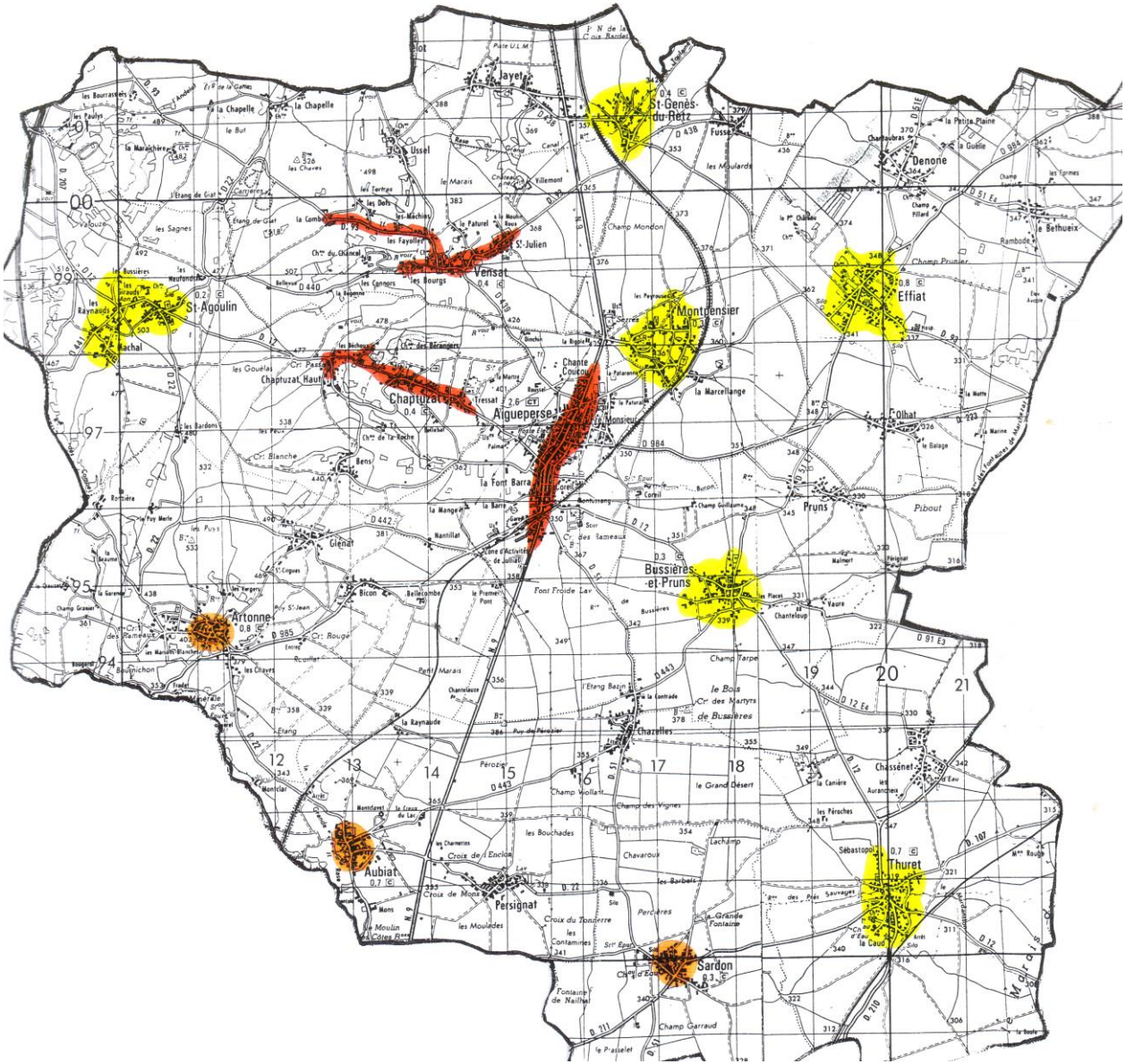

Modes de groupements du bâti dans les bourgs

1 / 100 000ème

- **Organisation à structure linéaire**
- **Organisation structurée à forte densité**
- **Organisation éclatée à faible densité**

Aigueperse :

2

Importance du maintien des vues sur l'église, limiter la végétation. Eviter les plantations sur les crêtes des coteaux mettant en relief Aigueperse.

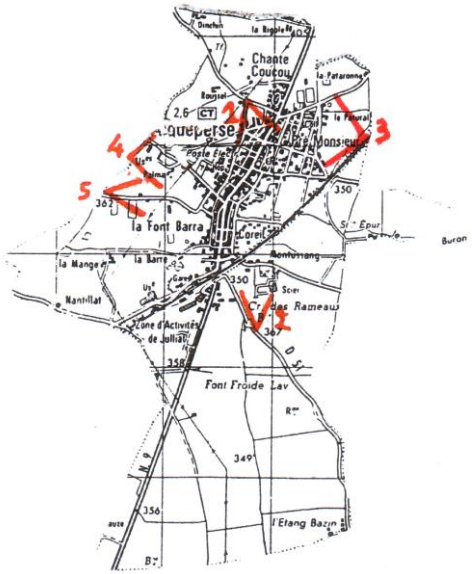

1

Maintenir l'ouverture en premier plan : éviter de construire, sinon bâtir des habitations de plain-pied les plus basses possible (attention aux couleurs). Noter les habitations nouvelles qui tranchent avec l'harmonie d'ensemble.

3

Vue depuis la déviation de la RN 9 : organisation déstructurée, absence d'insertion par la végétation, bâtiments sans cohésion de couleurs et d'implantations, dépôt agricole…Un point noir à travailler en priorité.

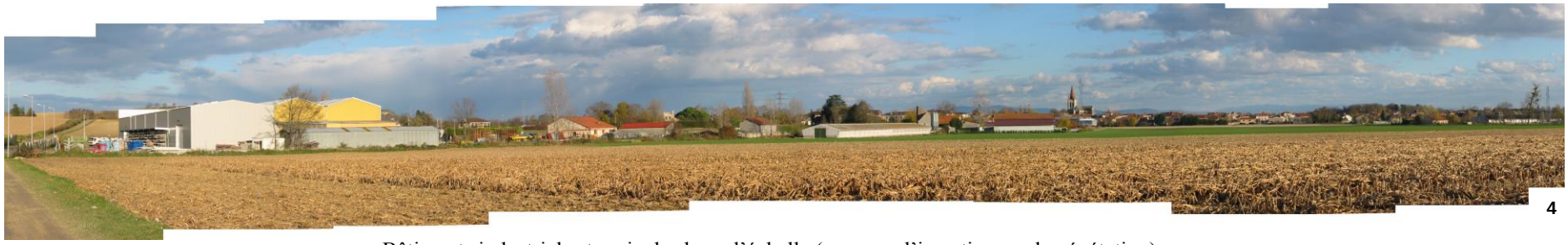

4

Bâtiments industriels et agricoles hors d'échelle (manque d'insertion par la végétation) aux couleurs inappropriées, des constructions engendrant une rupture dans le paysage.

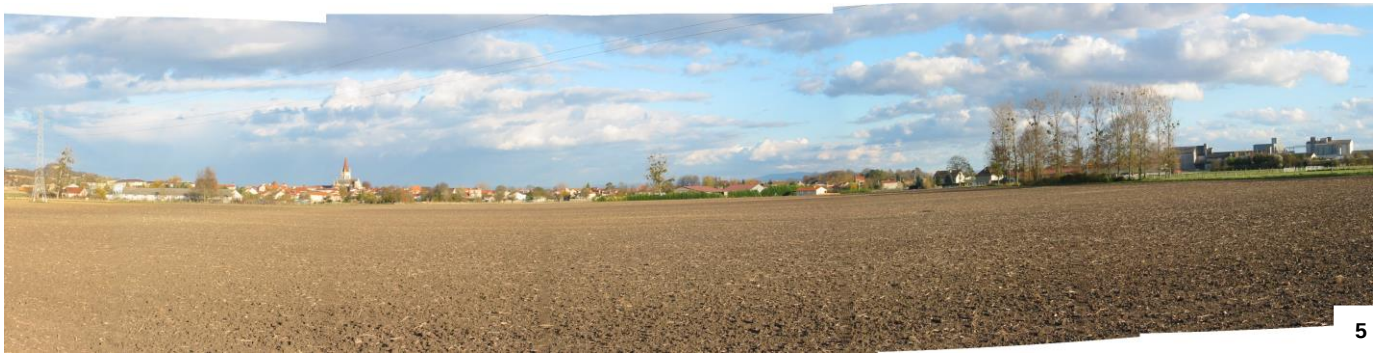

5

Conserver les vues sur Aigueperse et son église (ne pas planter en premier plan). Noter l'harmonie dans les couleurs des toits.

Artonne :

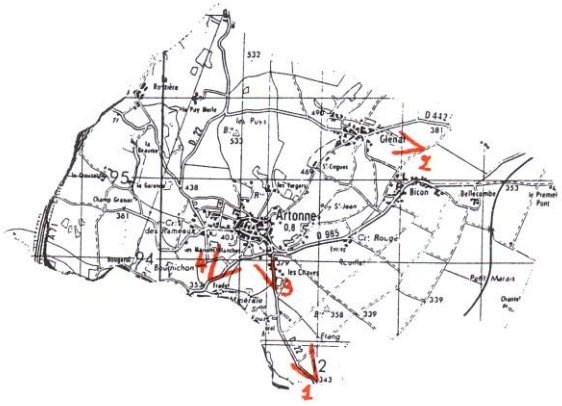

1

Léger manque de matière au bas du village.
Bâtiments agricoles et maisons extérieurs au bourg qui linéarisent la silhouette.
Conserver les crêtes des coteaux sans végétation.

2

Glénat :
Intéressante ligne bâtie, structurante, au même titre que les haies ou dessins de parcelles.
Attention à l'allongement du village.

4

En premier plan, végétation du village excessive, qui le cache exagérément.
Importance des murets qui structurent le paysage, en parallèle de la route et du toit de l'église.
Importance de l'ouverture visuelle : du manque de végétation en premier plan.

3

Maisons extérieures au bourg qui linéarisent la silhouette et effacent le bourg et son église : planter pour dissimuler.
Eviter les plantations en premier plan qui cacheraient le bourg.
Conserver les lignes de structures.
Noter la présence néfaste des poteaux qui cassent par leur verticalité les lignes de structures.
Thuyas composant la clôture du stade (à droite) inadaptés à l'identité du territoire.

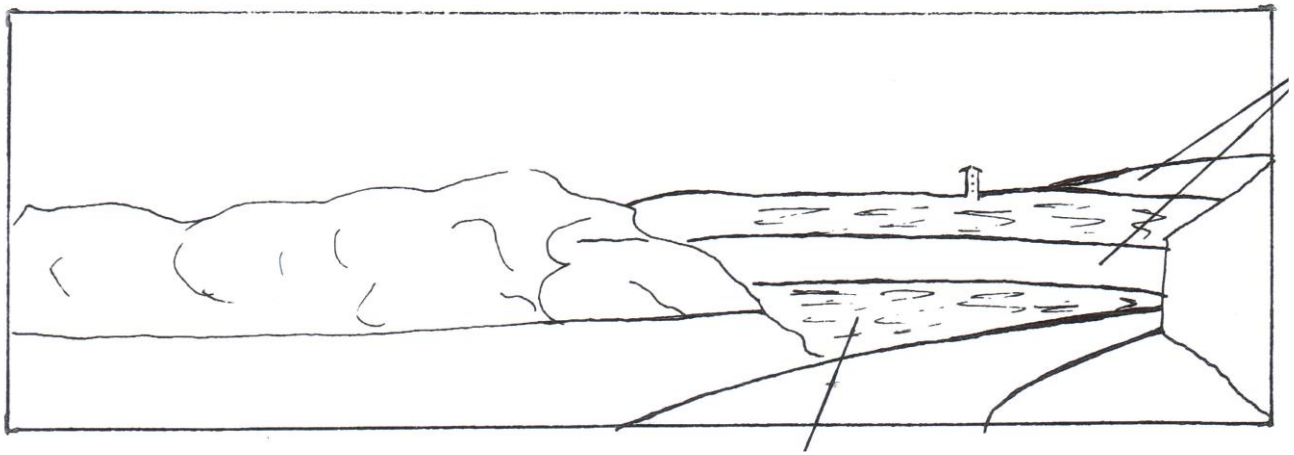

Ne pas planter

Limiter la végétation

Aubiat :

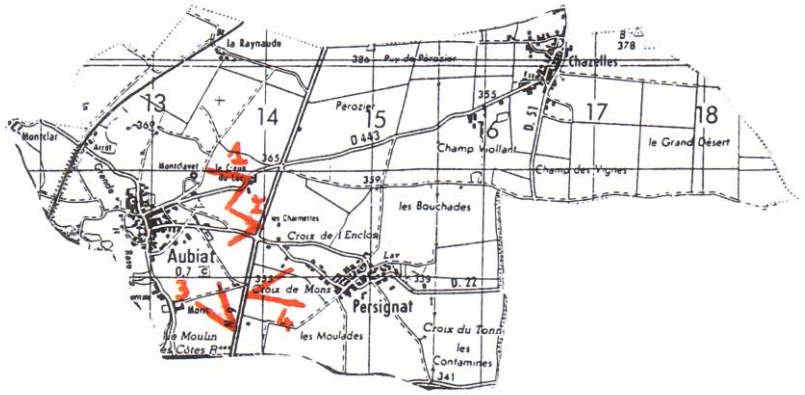

1

Manque de cohérence engendrée par la présence d'habitations nouvelles et de bâtiments agricoles en premier plan.

Manque de matière au pied de l'église.

Dureté de la haie de thuyas néfaste à la douceur d'ensemble.

2

Manque de cohérence pour les raisons citées ci-dessus, manque de matière au centre.

3

Ne rien changer : conserver l'équilibre bâti-végétation. Ne pas construire, limiter la végétation. Conserver le bois de gauche et la prédominance des toits rouges sur la végétation à droite de l'église. Maintenir la bande boisée au pied de l'église.

4

<u>Persignat :</u> éviter les constructions futures à proximité de la nationale. Densifier les plantations aux pieds des habitations en limitant leur hauteur, conserver l'horizontalité d'ensemble.

Bussières :

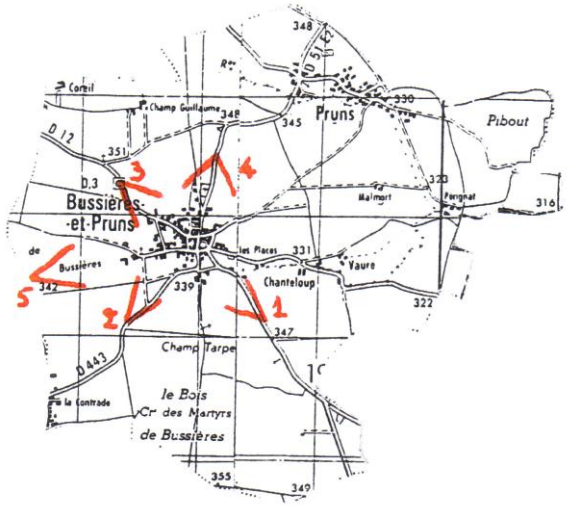

1

Conserver l'ouverture visuelle sur l'église.
Manque de densité végétale à droite aux abords des premières habitations.
Conserver les lignes de structures engendrées par le parcellaire du champ.

2

Manque de végétation à gauche pour recentrer la vue sur l'église.
Hauteur des arbres excessive.

3

Hauteur des peupliers de droite excessive, facteur de déséquilibre.
Bardage des bâtiments agricoles en rupture avec les couleurs locales.

4

Importance de l'arbre en premier plan, haie bien venue.
Manque de crépi sur le Bâtiment agricole à gauche de l'église.

5

Bel équilibre dans l'alternance du bâti et de la végétation.
Conserver l'homogénéité des teintes de toits et la présence des deux bosquets de part et d'autre du village qui cadrent la vue.

Chaptuzat :

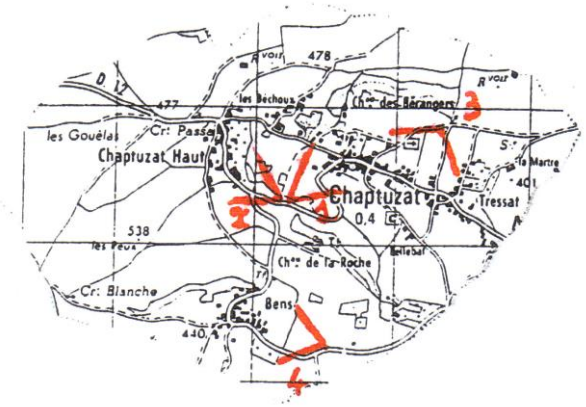

1

Lignes de forces bien marquées, à conserver.
Importance de l'ouverture visuelle, ne pas planter en premier plan.
Arbre en premier plan maladif qui nuit à la beauté d'ensemble.

2

Vue sur Chaptuzat Haut : nécessité de contenir la végétation de façon à percevoir la bande de toits rouges.

4

Bens : constructions extérieures au bourg néfastes à l'harmonie.
Absence de végétation à droite sur les coteaux bien venue, qui souligne les structures du relief.
Conserver la végétation à flan de coteau.

Importance de l'ouverture sur l'église. Paysage aux lignes bien dessinées, mais insuffisamment marquées. Importance du maintien des strates toits rouges - végétation.

Strate de toits rouges
insuffisamment mise en évidence

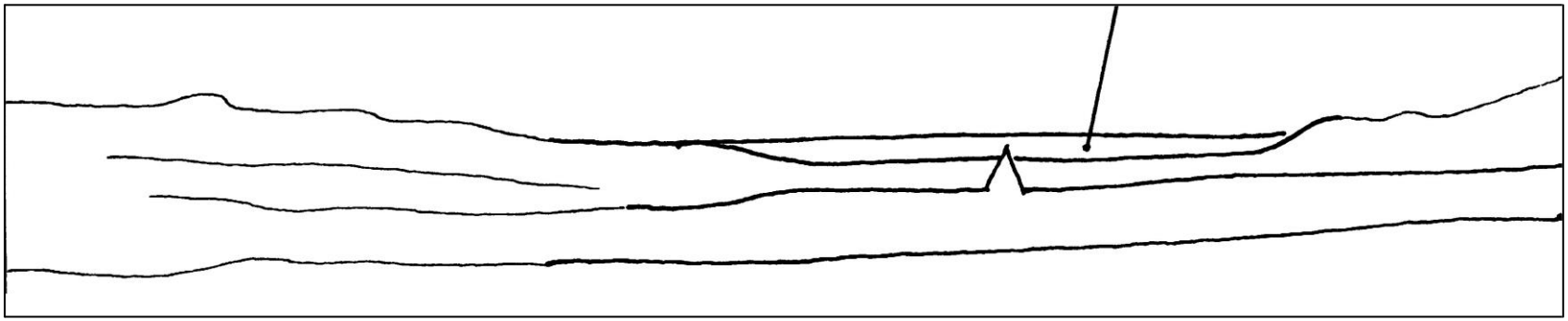

Lignes de structures insuffisamment marquées.

Effiat :

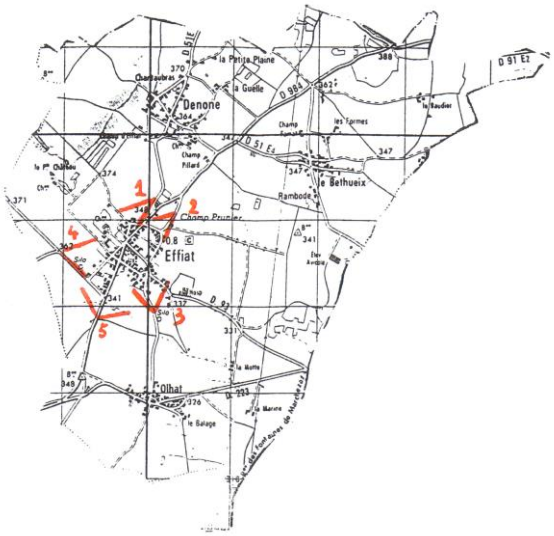

1

Bâtiment agricole hors d'échelle limitant l'intérêt des vues sur le château et l'église : briser sa taille par plantations.
Sapin mal venu.

2

Même remarque en ce qui concerne la salle communale, l'intégrer par plantations.

3

Dessin parcellaire du champ trop rigide. Bâtiment agricole trop visible.

4

Risque de déséquilibre causé par l'implantation d'habitations nouvelles, si mal intégrées. Préserver l'ouverture visuelle sur le château.

5

Bâtiment agricole bien trop visible. Importance de l'ouverture sur les Moulards et les habitations à gauche. Conserver les Moulards exempt de végétation.

Montpensier :

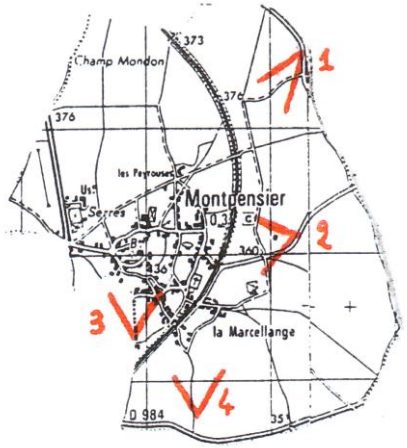

1

Place insuffisante réservée aux lignes de toits rouges (excès de végétation).
Importance des prairies au centre de la butte.
Manque de différenciation entre les arbres du sommet de la butte et ceux du niveau inférieur (ces derniers étant à conserver).

2

Vue insuffisante sur l'église.
Bâtiment agricole (à gauche) trop visible.
Lignes de structures de la butte insuffisamment marquées.

3

Manque de liaison entre les deux groupements bâtis.
Lignes de structures de la butte insuffisamment marquées, les mettre en évidence.

Défricher le sommet de la butte

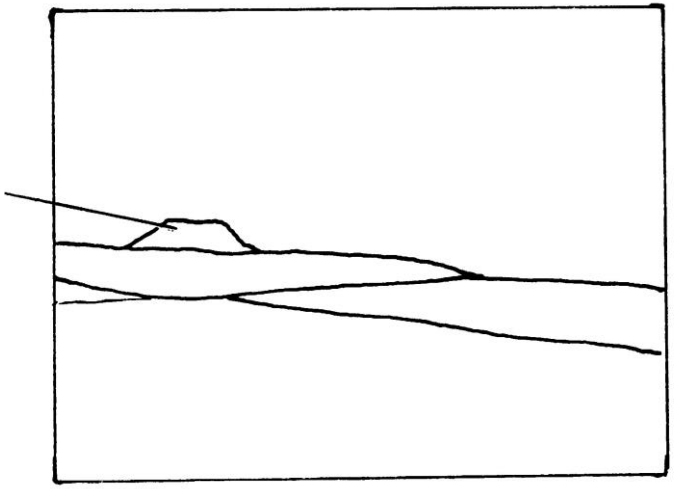

Détacher les lignes de forces

4

Mêmes remarques que précédemment : en terme de toits rouges, de boisements. Alignement d'arbres en premier plan incomplet.

Saint- Agoulin :

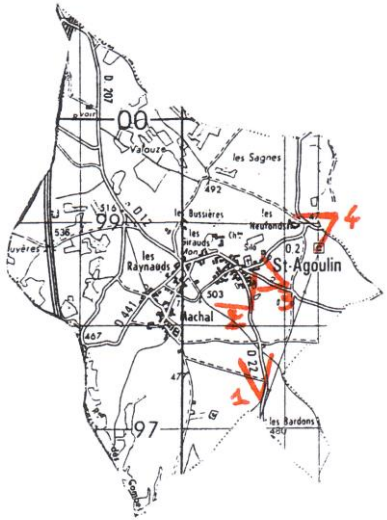

1

Importance des lignes de structures horizontales et de l'ouverture sur l'église.
Risque de perte de vue : nécessité de contenir la croissance de la haie en premier plan.

2

Résineux brisant l'équilibre par leur hauteur.
Nécessité de conserver l'ouverture par l'absence de plantation le long de la route.

3

Silo néfaste à l'équilibre et l'homogénéité d'ensemble.
Faible densité végétale bien venue aux abords de l'église.

4

Silo de gauche gênant qui casse la silhouette d'ensemble. L'autre silo compose avec l'église le centre du village, sa présence est donc moins nuisible.
Bâtiment agricole à la base de l'église trop visible.
Intérêt de l'absence de végétations au niveau de l'église et du silo central.
Conserver le bois du château et ceux de droite pour maintenir l'équilibre d'ensemble.

Saint Genès du Retz :

Extension du bâti néfaste par ses couleurs vives et son manque de végétation.

1

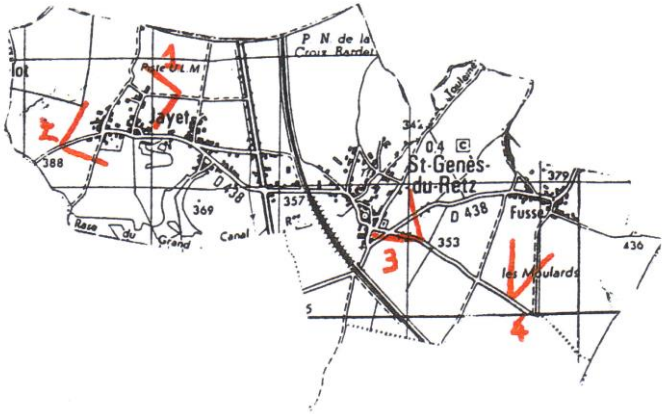

2

Harmonie et équilibre.
Eviter des constructions nouvelles. (Attention au futur crépi de l'habitation au centre).

3

Eviter toute construction nouvelle.
Importance de la vue sur l'église.
Bâtiments agricoles insuffisamment dissimulés.

4

Fusse : Bâtiments agricoles trop visibles à gauche (et bientôt à droite).
Importance de la prairie centrale sur la butte.

Sardon :

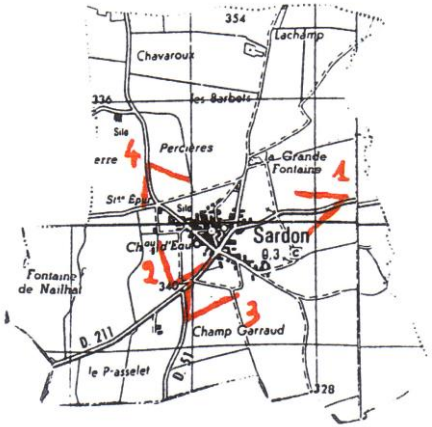

1

Conserver l'ouverture sur l'église. Bâtiments agricoles beiges et gris à droite de l'église trop visibles et hors d'échelle (casser leurs tailles par plantations).

2

Importance de la vue sur l'église. Manque d'homogénéité d'ensemble par de trop faibles densités de végétations ponctuelles. Bâtiments agricoles trop en évidence.

3

Importance de l'ouverture centrale donnant sur l'église, bien cadrée : ne pas planter à cet endroit.

4

Bâtiments agricoles trop visibles attirant l'œil par leurs couleurs et leurs tailles.

Thuret :

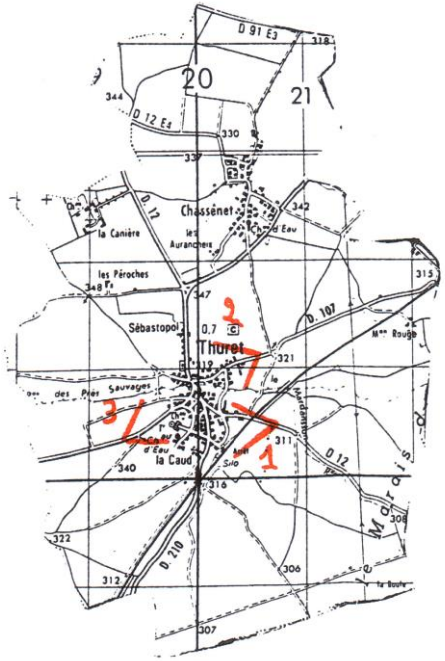

1

Maintenir à ce stade la végétation de la voie ferrée.
Crépi jaune de l'habitation inadapté.
Marquage des strates bâti-végétation insuffisant : redonner plus d'importance au bâti.
Silo trop visible.

2

Douceur de la silhouette cassée par la présence de peupliers.
Opposition végétation au centre-bâti à gauche rompue par la présence des peupliers.
Bâtiment agricole à droite à dissimuler.

3

Densité du bâti insuffisante à gauche.
Laisser apparent le dégradé de toits rouges à droite.

Vensat :

Belle vue sur l'église.
Flanc de coteaux non boisés permettant de mettre en relief le village : éviter les plantations.
Ne pas planter aux abords de la route.

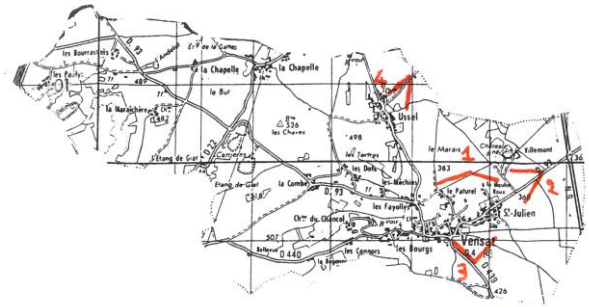

Alignement d'arbres en premier plan soulignant bien les lignes de forces (en parallèle avec la crête non boisée des coteaux). Conserver les crêtes des coteaux (à droite de l'église) boisées et leurs flancs vierges.

Importance de la vue sur l'église. Groupement bâti à droite insuffisamment mis en évidence (végétation trop présente).

3

Homogénéité dans les couleurs de toits à préserver.
Habitations à droite manquant de végétation.

4

<u>Ussel :</u>
Infrastructure agricole trop visible.
Belle alternance bâti-végétation.
Importance de la crête des coteaux qui doit rester non boisée, faisant ressortir le bâti.
Lignes de forces bien marquées affectées par la verticalité des poteaux.

Les facteurs de déséquilibres

Les silhouettes des villages connaissent, depuis peu, des transformations : l'équilibre et la cohérence générale de l'organisation du bâti sur le territoire de la communauté de communes tendent à être rompus (éléments existants et à venir).

En effet, un composant du paysage, par ses formes, ses dimensions, son intégration par la végétation, ses couleurs ou son implantation par rapport au bâti existant peut devenir un élément discordant, constituant une rupture dans le paysage: l'œil est immanquablement attiré.

C'est ainsi généralement le cas pour des **silos** ou des bâtiments accueillant des activités professionnelles, mais aussi pour les **habitations nouvelles**.

Ce phénomène existant tend à se développer et menace ainsi l'homogénéité et l'ambiance harmonieuse encore perceptible dans les villages.

De plus, la tendance est à la construction le long des routes : l'organisation en grappes des villages s'étire et perd donc sa particularité.

Des éléments provoquent des ruptures dans le paysage comme des bâtiments industriels à Aigueperse, par leur dimension et leurs couleurs.
Il en serait de même pour les bâtiments agricoles (a fortiori les silos qui possèdent des dimensions hors d'échelle).

Ici, l'aspect « clinquant » choque. Elément supplémentaire de la difficulté à intégrer certaines habitations nouvelles.
Cette difficulté d'intégration est aggravée par un manque de végétation et un éloignement excessif du bourg.

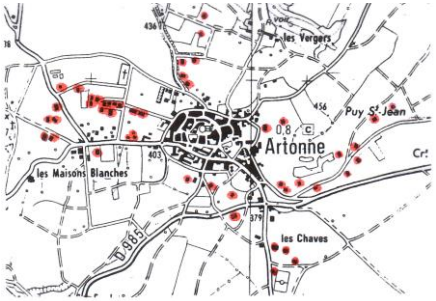

Propension à bâtir le long des routes (en rouge : bâti construit de 1966 à nos jours).

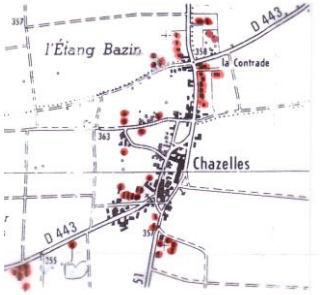

Enjeux :
Face au risque majeur et grandissant qu'engendrent les constructions d'habitations nouvelles, il faudra veiller à :
- Eviter l' occupation des interstices entre les grappes de bâtis.
- Considérant le paysage, déterminer des zones « constructibles ». Limiter les constructions le long des routes.
- Eviter l'implantation de bâtiments susceptibles d'être en rupture avec le paysage.

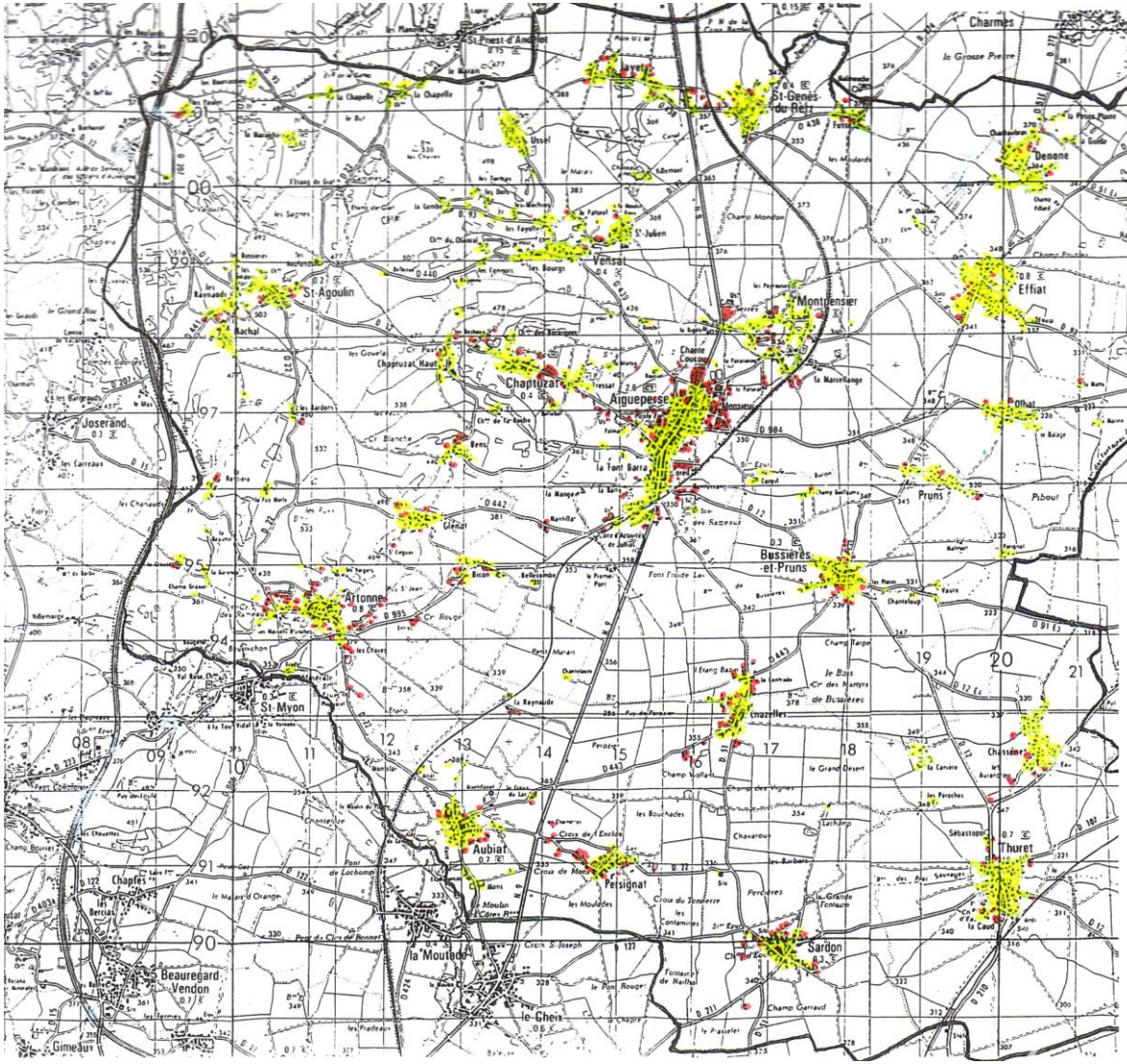

L'évolution du bâti sur le territoire

1/ 100 000ème

Bâti antérieur à 1966

Bâti construit de 1966 à nos jours

Les entrées de bourgs

Les entrées de bourgs sont des éléments d'importance dans le paysage. Ils sont directement liés aux silhouettes et organisations du bâti: ces facteurs inter-agissent et par conséquent leurs maux respectifs (et leurs causes) sont en étroites relations.

Les entrées de bourgs, à l'origine harmonieuses et en cohérence avec l'équilibre du territoire, sont en phase de banalisation et de détérioration.

De la même façon qu'avec l'organisation des villages, sont importants les bâtiments (couleurs, dimensions, formes, intégration par la végétation, implantation). Mais ici l'œil étant plus près des éléments, le type de végétation (notamment celle des clôtures), le traitement de la voirie sont également à considérer.

Les différentes entrées de bourg de chaque village doivent être considérées, même si certaines constantes peuvent être mises en évidence. Ces constantes sont d'ailleurs facteurs de banalisations des territoires de France: haies de thuyas, clôtures faites de claustras en béton, couvertures de couleur rouge saturé… sont des éléments récurrents.

La ville d 'Aigueperse, de par son caractère urbain n'est pas confrontée aux mêmes difficultés puisqu 'elle subit les impacts négatifs qu'engendrent la zone d'activités de Julliat, le traitement de la voie ferrée, les bâtiments affectés aux services aux particuliers (supermarché, stations services…).

Enjeux :

- Les enjeux sont les mêmes que ceux concernant l'organisation générale des bourgs soumis à certaines difficultés. Mais ici, les matériaux employés doivent être pris en compte également.
On évitera la banalisation des entrées.
- Eviter l'implantation anarchique de bâtiments.
- Eviter l'emploi de couleurs saturées, les thuyas pour les clôtures….

Aigueperse :

RN 9 entrée nord : belle harmonie d'ensemble réussie grâce aux arbres bien développés.

D 12 entrée ouest: entrée abîmée par des abords négligés de bâtiments industriels.

Entrée est: manque d'entretien des bordures de voie.

Entrée est: une fois passé le pont, traitement soigné qui sied bien au caractère urbain d'Aigueperse (hormis les mauvaises herbes qui bordent l'asphalte).

Entrée sud: abîmée par des bâtiments industriels trop visibles…

…par un entretien inexistant du talus et des bords de la route.

Artonne :

D 985 entrée nord : entrée équilibrée quoique aspect un peu trop agressif du remblai minéral.

D 985 entrée sud : belle entrée mais manque d'entretien des bordures de voie et aspect négatif de la ruine de droite.

D 22 entrée sud : il serait souhaitable ici de dégager la vue sur l'église.

D22 nord : intérêt des vignes par leur caractère identitaire et la faible hauteur qu'elles représentent.

Aubiat :

D443 : belle entrée sauf thuyas qui rompent l'harmonie.

D 22 : entrée est : l'entrepôt situé à l'extrême droite empêche la mise en valeur des toits rouges fondus dans la végétation.

D 22 : entrée nord : l'étendue d'herbe de faible hauteur participe à l'harmonie d'ensemble.

Entrée sud : intimité à conserver.

Bussières et Pruns :

D 12 : entrée nord : harmonie mise en péril par les revêtements de façades des bâtiments agricoles (surtout lorsque les tournesols auront disparu).

D 433 : entrée soignée, exemplaire par son équilibre (importance des arbres).

D 944 : maison individuelle mal intégrée (momentanément ?)..

D 12 : entrée sud : la clôture de la première maison fait défaut.

Chaptuzat :

D 12 : entrée sud : défauts dans les abords de voie, vue sur le point propre et couleur du crépi de la première construction.

D12 : entrée nord : harmonieuse grâce à la présence d'un arbre et d'herbe touffue.

D12 : Chaptuzat Haut : entrée perturbée par un point propre et un dépôt de pneus (non visible sur la photo).

Effiat :

D 984 : entrée nord : harmonieuse hors la rectitude des plantations qui souligne trop la voie.

D 984 : entrée sud : bâtiment agricole mal intégré.

D 93 : entrée ouest : des constructions nouvelles qui nuisent au paysage ; absence de « pré-verdissement ».

D 93 : entrée ouest : entrée réussie, embellie par l'importante présence de l'arbre. Mais poteaux et réseaux qui cassent l'équilibre général. Haie de thuyas en contradiction avec l'identité du territoire mais ayant néanmoins le mérite de ne pas être coupée de façon rigide.

Montpensier :

RN 9 : entrée abîmée par des dépôts de matériel agricole, à gauche.

RN 9 : …puis, espace réussi mais abîmé par les réseaux aériens.

D 51 : entrée ouest : nécessité de conserver les arbres voire de conforter leur existence par un alignement d'arbres structurant le paysage.

D 51 : entrée est : belle entrée, réussie grâce à l'ouverture sur la droite.

Saint-Agoulin :

D 12 : seul élément négatif : le silo désaffecté.

D 22 : entrée réussie, importance des arbres.

D 22 : entrée sud.

D 12 : entrée ouest : importance de l'étendue d'herbe permettant la vue sur l'église.

Saint-Genès-du-Retz :

D 438 : entrée abîmée par une succession de réseaux aériens et poteaux; manque de végétation au premier plan.

D 93 : entrée équilibrée et bien composée.

RN 9 : entrée Jayet : blanc des façades trop visible ; nouvelles plantations de noyers judicieuses.

Jayet : entrée ouest : abords en herbe qui agrémentent la vue. Importance de l'arbre en premier plan.

Sardon :

D 12 : entrée sud : une haie basse devant les habitations serait la bienvenue.

D 211 : entrée est : bel équilibre, abîmé par les tôles ondulées et le panneau publicitaire.

D 51 et D 122 : réseaux aériens, poteaux et hangar trop visibles.

Thuret :

D 210 : entrée nord : caractère routier trop présent par des accotements négligés.

D 210 : entrée sud : entrée agrémentée par la beauté du revêtement neuf, mais délicate à gérer par sa longueur.

D 211 : entrée ouest : belle entrée équilibrée, composée d'une « cascade » de toits rouges noyés dans la verdure. Beau rapport à la topographie.

D 107 : hangar agricole vétuste cassant l'harmonie d'ensemble.

Vensat :

Importance des arbres à gauche et de la perméabilité de la haie à droite (plus accueillante qu'une simple plantation opaque de résineux). D 93.

Déviation : défaut de végétation sur la droite (intégration de l'habitation).

D 439 : très belle vue sur l'église, bel équilibre rendu possible par l'absence de plantation à droite.

D 440 : manque d'entretien de la végétation en premier plan, vue ouverte à ne pas obstruer.

Les espaces publics

Chaque espace public possède ses caractéristiques propres.

L'espace central communautaire qu'est la place de village était bien souvent dévolu à une utilisation spéciale, répondant à des usages précis : maréchal- ferrant, mare, dépôt de matériels.

C'est notamment le cas sur le territoire du Nord de la Limagne où les villages étaient constitués pour beaucoup d'entre eux de plusieurs groupements bâtis : chaque groupement avait son espace communautaire affecté à un usage.

Dans ces espaces on retrouvait bien souvent une croix, un arbre, une fontaine…

Ces espaces communautaires ont joué comme partout ailleurs un rôle social, rôle social qui cependant avait ici ses limites: les villages étaient en effet constitués de grosses fermes à cours vastes dans lesquelles la majorité des tâches quotidiennes pouvaient être effectuées : on vivait chez soi.

Une accumulation d'objets excessive :

À ces différentes fonctions d'autrefois, ont été ajoutées celles liées à notre époque : poubelles, transformateurs E.D.F, cabines téléphoniques, bacs à fleurs…

Ainsi trouve-t-on régulièrement aujourd'hui des accumulations d'objets, cohabitant plus souvent mal que bien, avec une organisation générale déstructurée.

Une affectation de l'espace peu respectée :

Facteur négatif supplémentaire, l'affectation de l'espace est souvent absente. Car l'on retrouve également des revêtements entièrement goudronnés où le statut et l'usage de chaque espace (public, privé, piéton, voiture, parking…) sont ignorés. Ces faits engendrent une illisibilité des limites: l'usager ne sait plus où il doit aller.

Un entretien insuffisant :

Concernant principalement les trottoirs (dans une moindre mesure les places), ce défaut d'entretien affecte fortement le paysage. Un défaut nécessitant cependant peu d'efforts pour un résultat correct. On retrouve de façon récurrente touffes d'herbes et graviers devant être éliminés.

Toutefois, certains espaces publics sont réussis et l'on note un effort récent pour les rendre chaleureux.

Accumulations d'objets :

Une accumulation d'objets excessive (Sardon).

Accumulation et manque de netteté dans la limite entre les espaces verts et la route (Chassenet).

Affectation de l'espace :

Trop large espace réservé à la voiture. Noter l'accumulation d'objets.
Un espace au dessin trop mou (Bussières et Pruns).

Une affectation de l'espace inexistante sans différenciation route - place. (St Genès du Retz).

Un manque d'entretien :

Peu d'entretien , image fréquente rencontrée sur le territoire. (Chassenet).

Des espaces réussis :

Caractère rural adapté, traitement des abords en herbe plus efficace que ceux en minéral lors d'espaces extérieurs à la place principale du village. (Montpensier).

Belle démarcation des différents espaces. (Bussières).

Enjeux :
L'objectif est ici de :
- Considérer l'espace public comme étant un tout : ses composants inter-agissent. L'accumulation d'objets et l'affectation de l'espace vont de pair.
Par ailleurs, il faudra :
- Trouver des solutions pour un meilleur entretien, tout en appréhendant l'espace public dans sa ruralité : le traitement du sol par le minéral n'est pas toujours une nécessité.

Fleurissement :

Dans les villages, hameaux, espaces publics, le fleurissement est quasiment absent, même si on note des efforts ponctuels.

L'ensemble du territoire ne laisse pas, lors de sa première découverte, un souvenir de fleurs. D'autant moins que la population participe peu.

La recherche des espèces locales spontanées ou d'espèces bien adaptées aux lieux est inexistante. Pour l'instant, comme pour les arbres et arbustes, le choix se porte sur des espèces passe-partout: pélargoniums, bégonias, pétunias.

Ces plantes annuelles nécessitent une main- d'œuvre excessive.

Aigueperse participe au concours des « Villes et Villages Fleuris » et la communauté souhaite impulser cette dynamique aux autres communes.

Le règlement de ce concours a été récemment modifié. Désormais, l'appréciation finale ne prend plus en compte le fleurissement qu'à hauteur de 30%.

Il faudra dorénavant compter avec l'intégration d'un fleurissement de bonne qualité dans un espace public lui-même de qualité.

Il est donc maintenant acquis que le fleurissement ne saurait jouer le rôle de cache-misère.

Essences banales, solution coûteuse et cache-misère. (Aigueperse).

Rare maison de particulier fleurie. (Sardon).

Solution qui participe à une accumulation d'objets sur l'espace public : le bac n'y possède pas sa propre place.
Aubiat.

Solution inverse à celle d'Aubiat, donc plutôt positive. Mais coût certainement élevé puisque nécessitant des interventions annuelles et un arrosage fréquent. Enfin, essence banale.
St Agoulin.

Enjeux :

- Reconsidérer l'intérêt du fleurissement : l'intégrer dans la conception des espaces publics et ne pas le voir comme un « bouche trou » et un cache-misère.
- Diversifier les essences, dépasser les banalités.

Des banalités aux impacts paysagers négatifs

Les points propres et les poubelles des particuliers, les réseaux aériens, les clôtures des habitations et bâtiments professionnels…autant d'éléments communs aux bourgs qui constituent des ruptures dans la cohérence du paysage auxquelles pourtant on s'habitue.

Les ordures ménagères

Nombre de points propres et de poubelles de particuliers ont trouvé leur place dans des espaces publics majeurs (carrefours, places d'églises, lieux susceptibles d'accueillir des touristes…).

Certes, ces services aux particuliers doivent être accessibles, voire visibles et suffisamment proches des habitations pour rester efficaces.

Mais leurs emplacements respectifs doivent être pour certains reconsidérés et leur traitement paysager amélioré.
(A noter que bien souvent ils participent à l'accumulation incohérente d'objets).

Objets trop visibles rencontrés dans tous les villages. (Chaptuzat).

Effiat.

Les « toiles d'araignées »

Autre problème récurrent, l'entrelacs excessif des réseaux aériens constitue un élément déstructurant de l'espace: leur verticalité rigide, leur direction oblique contraire à l'orientation des rues, leur nombre, polluent l'harmonie et la cohérence des villages.

Montpensier.

Les clôtures:

Il s'agit ici d'un défaut majeur d'intégration au paysage d'ordre le plus souvent privé puisque concernant les maisons particulières de construction récente.

Les ruptures sont le fait de matériaux inappropriés, de couleurs ne relevant pas de la gamme chromatique locale et d'excès de linéarité.

Quant aux clôtures végétales, les problèmes sont dus à des utilisations non choisies dans les essences locales: thuyas, cupressus, ou au type de taille opposant des lignes horizontales trop dures à l'œil.

Quant aux clôtures construites, les problèmes proviennent soit d'un manque de finition (crépi) laissant apparaître des agglomérés ciment, soit des matériaux de construction en totale inadéquation avec les particularités locales: mur en claustras par exemple.

Une rigidité excessive manquant de cohérence avec la douceur du territoire à Effiat.

Un aspect peu flatteur pour une entreprise d'Aigueperse.

Rigidité, couleur (mauve et rose), matériaux (claustra) et manque de finition (crépi) sont autant d'éléments néfastes au paysage. (Thuret).

Enjeux :

Ces trois composants du territoire marquent le paysage par leur nombre : c'est la récurrence de ces points négatifs qu'il faudra contrer. Il s'agira de :

- Obtenir des aspects paysagers satisfaisants en ce qui concerne les différents points propres, les réseaux aériens.

- Soigner les limites des propriétés et faire en sorte que les clôtures des habitations n'altèrent pas l'identité du territoire.

La typologie du bâti traditionnel

Une grande diversité, préservée:

Le bâti traditionnel du territoire de la communauté de communes se caractérise par une extrême variété dans les principes d'organisation, de distribution et de construction. Il constitue une valeur forte de l'identité du territoire et en outre, possède de grandes qualités architecturales et patrimoniales.

Inscrites dans un territoire de passage, aux limites de grandes tendances architecturales (Varennes, Bourbonnais, Combrailles), les constructions d'habitations et d'activités agricoles ont subi l'influence des régions avoisinantes.

Cela dit, cette grande variété en matière de construction et d'implantation est le fait également de l'existence d'une architecture typique du Nord de la Limagne, architecture liée à la production agricole (locateries, fermes à éléments séparés).

Ajoutons à cette diversité l'existence des maisons de ville et des hôtels particuliers d'Aigueperse d'une grande qualité, ainsi que les moulins construits le long de la rivière la Morge.

Nous pouvons également considérer un habitat secondaire que l'on retrouve aujourd'hui dans les champs de grandes cultures: la tonne (ou cabinet de vigne).
Certaines ont été restaurées mais la majeure partie d'entre elles sont dans un état de délabrement avancé.

Il en va heureusement autrement des nombreuses fermes du territoire qui sont dans leur grande majorité habitées, en bon état et correctement restaurées.

Ces différents types architecturaux ont évolué et se sont transformés au fil du temps.
Il n'est donc pas aisé d'en établir une liste exhaustive et encore moins d'en déterminer les différents types in situ.
Mais certains caractères généraux peuvent être dégagés.

Les différents habitats ruraux et bâtiments d'exploitation agricole:

- La ferme viticole:

S'inscrivant dans le type architectural des fermes-bloc en hauteur (habitation au dessus des locaux agricoles), caractéristique de la monoculture, elle doit sa forme à l'exiguïté ancienne du parcellaire, mais également au fait qu'il n'était pas nécessaire de posséder de grands espaces pour procéder à la vinification et au stockage du vin.

Elle se distingue aisément par l'existence d'un estre (escalier extérieur conduisant à l'habitation), la plupart du temps accolé au mur gouttereau et d'un auvent (appelé courcour).

Elle est localisée plus généralement sur les coteaux.

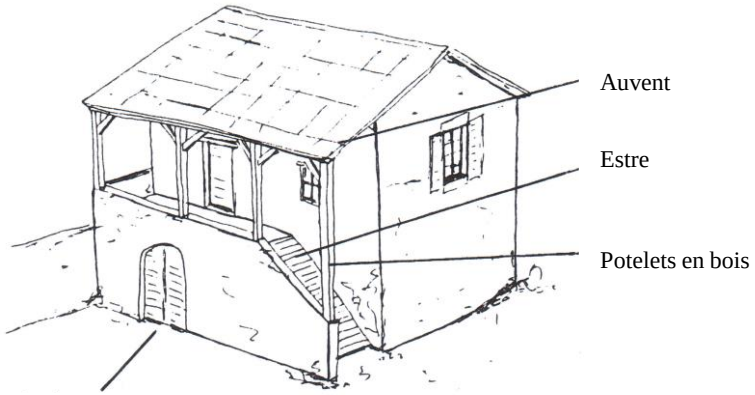

Maison vigneronne
type : volume trapu qui se rapproche du cube,
habitation au dessus de la cave,
toiture à deux pans.

Bussières et Pruns.

Une maison viticole peu commune (Artonne).

-La ferme-bloc à terre:

C'est à dire de plain pied, elle est essentiellement liée à la polyculture, associée à l'élevage de bovins.

Ce n'est pas une ferme typique du Nord de la Limagne, cependant on en trouve quelques exemples.

La grange est dans la continuité de l'habitation.

Pigeonnier, grange, dans la continuité de l'habitation.
(St Genès du Retz).

Si l'alignement des bâtis n'est pas une caractéristique de la Limagne, en revanche, le fait de disposer en « L » l'habitation et la grange en est une.

On obtient ainsi une cour carrée, facilement exploitable.

Cette disposition est rendue possible par un parcellaire et des conditions topographiques plus favorables que dans certaines régions du Sud de l'Auvergne.

On retrouve donc facilement ce principe sur le territoire mais il se décline en différents modèles, résultants du statut social de l'exploitant et de la taille de la parcelle.

Exemple type de ferme en « L » à cour carrée.
(Montpensier).

Ainsi existe-t-il:

-La locaterie:

Il s'agit ici de la plus petite ferme, appartenant à un exploitant qui la louait à un propriétaire notable-bourgeois.

Cette ferme est constituée à l'origine d'une habitation et d'une petite grange étable, le tout disposé sur une parcelle étroite. La cour est ouverte sur l'extérieur.

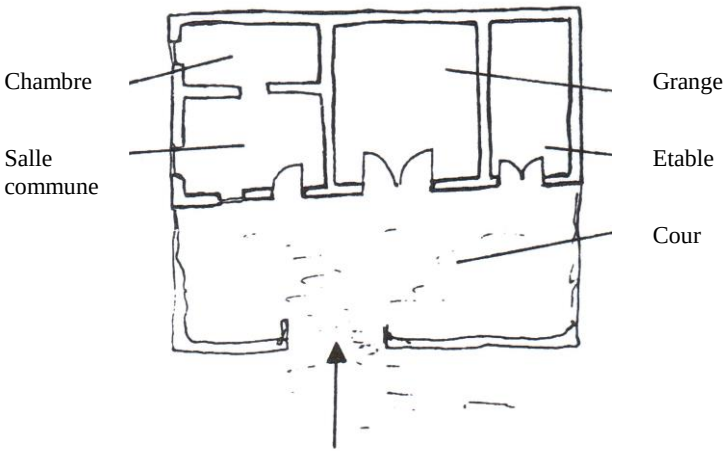

Type d'organisation intérieure que l'on retrouve fréquemment dans les locateries n'ayant pas évolué.

Habitation et grange sont accolées, peu ou pas de décrochements de volume entre les deux et petitesse de la parcelle. Habitation souvent en rez-de-chaussée plus grenier.
La composition organisée de la façade démontre la proximité du Bourbonnais.
(Thuret).

Une locaterie ayant évolué par constructions de bâtiments supplémentaires à l'habitation et à la grange, qui constitue en fait une petite ferme à éléments groupés.
(Bussières et Pruns).

A force de travail et au fil des générations, la locaterie, désormais propriété de l'exploitant, s'agrandissent par la construction d' un pigeonnier, d'une grange plus vaste, d'une soue (local à porcs).
C'est ainsi que se forme

-La ferme à éléments groupés:

Constituée d'une habitation, d'une grange d'un volume supérieur à celui de l'habitation, d'une remise, d'un pigeonnier, d'une porcherie, d'un four.

On aboutit ainsi à une cour carrée fermée.

L'agencement des bâtiments est variable.

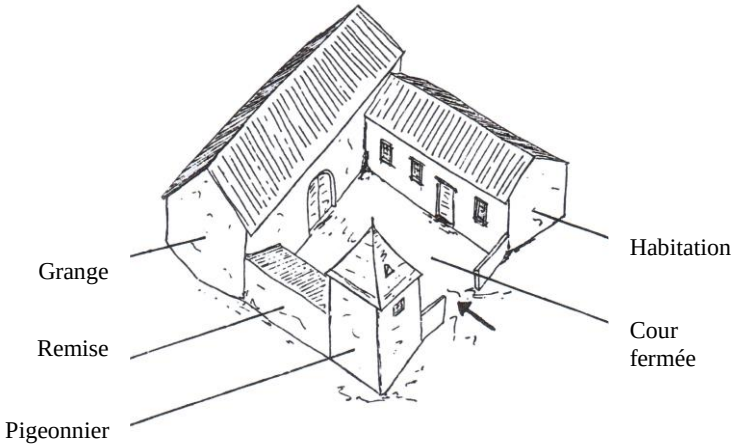

Exemple de plan de ferme à éléments groupés :
Composition groupée des différents éléments au fil du temps.
Adaptation au parcellaire morcelé.
Grange et habitation associées en « L ». Volumes bas, de plain pied. Toitures à deux pans.

La parcelle est ici rentabilisée au maximum. (Bussières).

Un autre type de ferme, typique du Nord de la Limagne:

-La ferme à éléments séparés:

Ce mode d'organisation fait pressentir la proximité du Bourbonnais dans lequel les villages sont éclatés et donc où il y a la possibilité de créer des cours plus vastes.

Dans ce type de configuration, la grange et l'habitation gardent leur entité architecturale respective.

L'organisation peut être régulière (fin 19ème ou métairie) ou déstructurée (voir photo de Saint Agoulin).

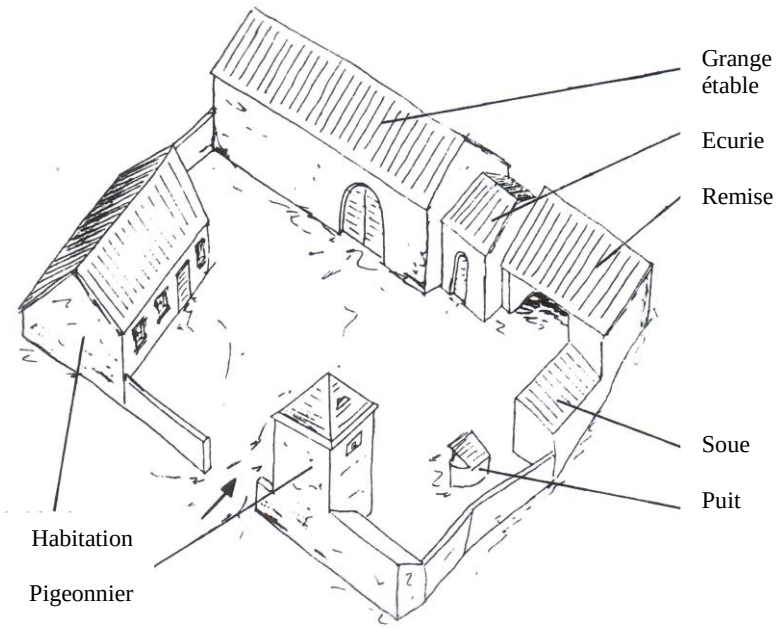

Cour vaste et dissociation grange-habitation caractérisent la ferme à éléments séparés.

Domaine à Bussières et Pruns.

Saint Agoulin.

Parmi les fermes à éléments séparés:

-La ferme moderne du 19ème siècle se distingue :

Elle est moderne dans le sens où l'habitation est plus grande que précédemment, sur plusieurs niveaux, plus bourgeoise et confortable. Sa toiture est à quatre pans, couverte de tuiles plates (à l'image du Bourbonnais).

L'agencement est fait de telle façon que la grange soit disposée sur la parcelle à l'opposé de l'habitation.

Cette ferme se caractérise par un dessin aux alignements rigoureux.

Habitation sur plusieurs niveaux, toiture quatre pans sont les marques d'une construction fin 19ème. (ici les tuiles mécaniques ont remplacé les tuiles plates).
St Genès du Retz.

-La métairie:

La métairie se distingue des autres fermes par son mode de gestion (le propriétaire habitait la ville et participait à l'entretien à parts égales avec le métayer) et par les tailles inhabituelles de la cour et de la grange.

Domaine de Mons à Aubiat

-La tonne:

Ce petit habitat secondaire était principalement localisé sur les coteaux où l'on cultivait la vigne.

Il servait à entreposer le matériel, se nourrir et se réchauffer.

Aigueperse

Une tonne peu commune puisque construite en briques, restaurée (Artonne)

-Le pigeonnier:

Il s'agit d'un élément d'une grande importance.

Utilisé à l'époque où l'on cultivait la vigne et le chanvre, il possède aujourd'hui un bel intérêt historique et architectural.

Le territoire de la communauté de communes en est largement pourvu.

Il en existe différents types, qu'il est important de conserver, car élément facteur d'identité.

Leur état est très variable, certains ont été restaurés à neuf, d'autres sont proches de l'écroulement.

Rare pigeonnier sur plan circulaire (Chazelles)

Pigeonnier à colombages, servant de porche d'entrée (Bussières et Pruns).

Pigeonnier dans une ferme à éléments séparés (Montpensier).

Pigeonnier sur piles de bois, en mauvais état.

Enjeux :
L'enjeu est , notamment en passant par l'information, de
- Conserver le bâti typique dans sa composition, son agencement.
- Conserver la diversité de bâti (attention notamment aux pigeonniers).

Les matériaux de constructions et évolutions

Les matériaux :

Compte tenu des différences de sols (marne, granit, alluvions, calcaires…) qui existent sur le territoire, et des influences dont celui-ci a pu bénéficier, les matériaux utilisés en construction sont d'une grande variété, donnant différents types de couleurs et de textures.

Le remplissage des murs:

Le calcaire :

On le retrouve abondamment sur tout le territoire, avec une prédominance sur les coteaux (ce matériau est couramment appelé « pierre de Chaptuzat » car extrait sur cette commune). Il se présente sous forme de moellons ou de pierres plates ligneuses.

Il possède une teinte jaune, chaude, distinguant le territoire du reste de l'Auvergne.

On montait les murs sans incorporation de mortier. Les grosses pierres étaient généralement disposées en bas de mur et l'on pouvait créer un léger fruit (inclinaison du côté extérieur d'un mur).

Employées brutes ou ébauchées, les pierres étaient assemblées de façon à obtenir deux demi murs au milieu desquels était tassé un mélange de tuiles, de chaux et de terre glaise.

Les pierres étaient ensuite jointoyées et crépies.

Le pisé :

Le pisé est un matériau que l'on rencontre le plus souvent à l'est du territoire, vers les Varennes où les limons sont plus nombreux qu'ailleurs.

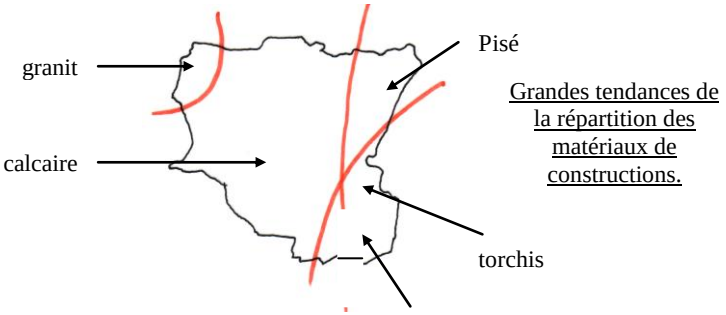

Grandes tendances de la répartition des matériaux de constructions.

Le torchis :

Plus rare que les autres matériaux, il est surtout présent en plaine.

Il sert généralement de constituant principal de certains pigeonniers.

Bourré sur des lattis entre les chevilles et les croix de St André, il était fait de glaise, de paille de foin ou de jonc.

Les briques :

Toujours à l'est du territoire, les briques rouges et brunes étaient utilisées de façon à réaliser un appareillage polychrome. Cet appareillage concernait généralement le mur de façade principale, les autres étaient montés en pisé.

Les jambages, linteaux et chaînages d'angles :

Ils pouvaient être réalisés en calcaire taillé ou en granit. Les pierres de Volvic ont été utilisées à partir du 19ème siècle.

Ils étaient laissés apparents.

On rencontre du bois à Artonne et des briques à l'est du territoire.

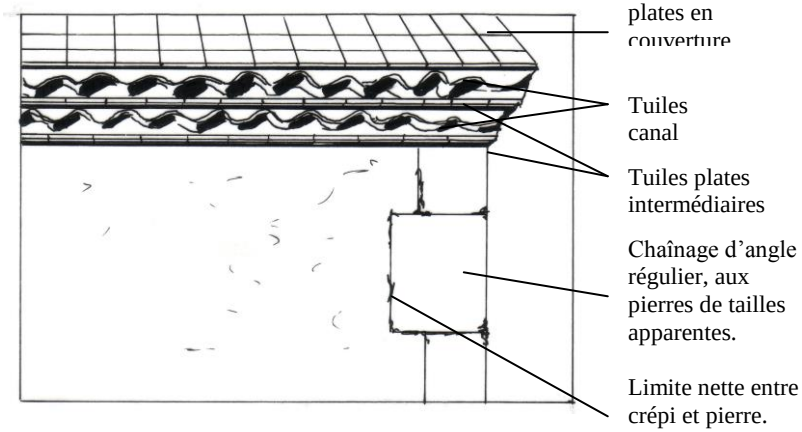

Les génoises :

Elles sont présentes bien plus souvent sur les habitations que sur les autres bâtiments.

Elles sont faites d'alignements superposés et de tuiles plates et de tuiles canal (orientées de façon concave par rapport au sol) assemblées à un mortier de chaux.

Un autre type de génoises, présent sur les maisons d'habitations de la fin du 19ème, est constitué de briques de terre cuite (ces génoises s'apparentent plus à des corniches).

Les enduits :

Malgré un phénomène de mode dans les années 70-80, où on laissait les pierres apparentes, les bâtiments du territoire sont enduits.

Faits de chaux grasse mélangée à du sable ou parfois à de la terre cuite pilée, les enduits ont des teintes allant du jaune crème le plus fréquent, surtout sur les coteaux, à l'ocre couleur des terres grasses de plaine.
Les couleurs dépendent bien entendu des matériaux locaux.

Les enduits ont certes un rôle décoratif mais ils servent avant tout de protection car la pierre de Chaptuzat et le pisé (sur lequel on appliquait trois couches) sont des matériaux éponges, qui s'érodent facilement.

De plus, la chaux (contrairement au ciment) est perméable et permet au matériau qu'elle protège de respirer et de sécher.

Dans le cas de murs montés aux moellons, par souci d'économie, on se contentait de beurrer les pierres (mélange de chaux grasse, de sable et de gore), cas le plus fréquent pour les granges.

Les maisons de maîtres ou de villes comme à Aigueperse sont quasiment toutes enduites, laissant apparaître les jambages, linteaux et chaînages d'angles.

Les couvertures:

Sur le territoire, les toitures sont à deux pans, (à quatre pans lorsqu'il s'agit d'une maison bourgeoise du 19ème siècle), d'inclinaisons variées mais fréquemment proches des 30 degrés. Les appentis sont à un seul pan, adossés aux pignons des habitations.

Ici, même constat. Les couvertures sont variées.
La plus commune est faite de tuiles plates carrées couleur terre, tirant sur le rouge, d'influence bourbonnaise.

Elles ont souvent remplacé le chaume. (Il y a encore une dizaine d 'années, on pouvait rencontrer des couvertures faites de chaume de seigle.

Les tuiles plates sont réparties de façon homogène sur tout le territoire. Toutefois quelques tendances sont à mettre en évidence.

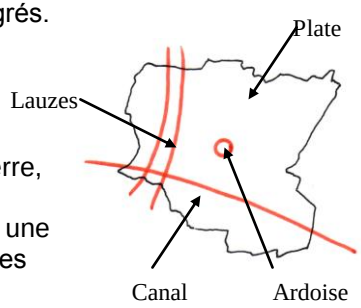

Ce matériau ne représentait pas ici un danger de propagation d'incendie puisque les villages étaient pour beaucoup d'entre eux éclatés. On en retrouve les traces principalement du côté ouest du territoire où les maisons ont conservé des pignons à redans).

On rencontre également de l'ardoise. A Aigueperse, lors de l'arrivée du chemin de fer, l'ardoise prit la place de la tuile plate.

Des tuiles canal, disséminées sur tout le territoire, réservées généralement aux appentis, remises et autres dépendances.

Quelques lauzes blanches (sur les bâtiments remarquables comme l'église St Martin d'Artonne ou la chapelle d'Andelot à Vensat).

Les ouvertures:

Celles-ci sont ici moins diverses. Leur forme est toujours du type rectangulaire en hauteur. Elles sont généralement orientées vers une exposition ensoleillée (sud et est). Leur nombre était un facteur important de différenciation sociale.

Lors d'entrée charretière ou de cuvage, les ouvertures sont larges et l'arc cintré offre une solution architecturale plus satisfaisante que le linteau plat.

Les fenêtres sont à deux vantaux, closes par des volets pleins, quelques fois percés d'un losange ou d'un cœur.

L'évolution du bâti traditionnel :

L' évolution du bâti traditionnel peut se résumer à des restaurations. Rares sont les rénovations (reconstruction totale) ou réhabilitations (changements de l'usage du bâtiment).

Par conséquent, peu de catastrophes sont à signaler.

On note toutefois des points négatifs récurrents : crépis manquants, teintes de crépis et boiseries inappropriées et remplacement par des tuiles mécaniques des autres types de toiture (au point que les couvertures à tuiles mécaniques sont désormais plus nombreuses que celles à tuiles plates).

La Chapelle à Vensat

Fusse

Extensions, appentis… toujours accolés aux murs pignons

Tuiles mécaniques qui ont remplacé tuiles plates

Jambages, linteaux, chaînages d'angles apparents en pierres de taille (parfois en briques).

Tuiles plates conservées.

Génoise sur l'habitation, pas sur la grange.

Tuiles plates remplacées par tuiles mécaniques.

Linteau bois surmonté d'un arc de décharge.

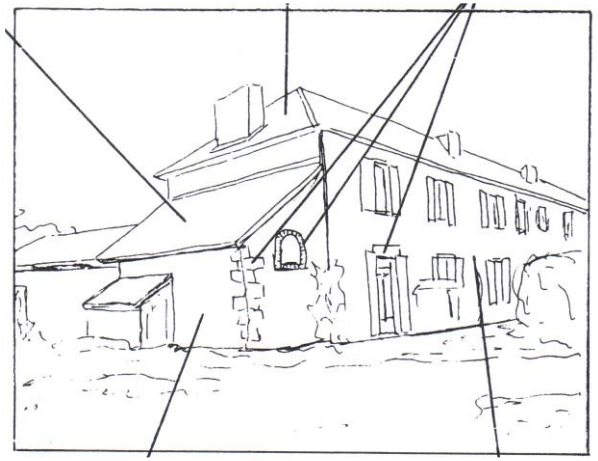

Remarquer la différence avec l'habitation ci-après : manque de crépi.

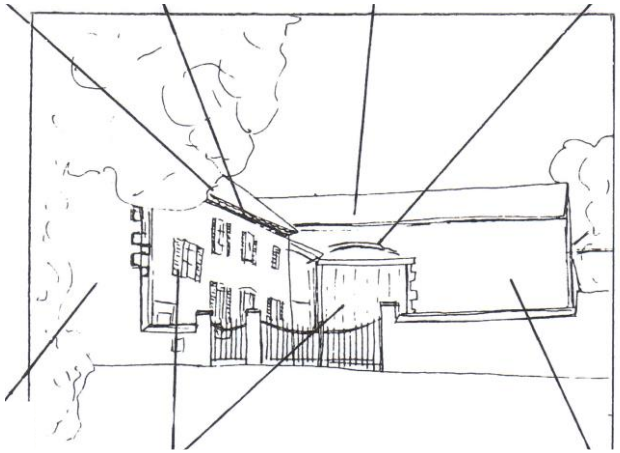

Remplissage moellons calcaire en lits, jointoyés mais ici non crépi

Composition régulière de la façade (signe de la proximité du Bourbonnais).

Habitation enduite couleur sable avec dégagement des contours des linteaux et chaînages d'angles.

Volets et portes vernis qui devraient être peints.

Ouverture de la grange et de l'habitation toujours de plain pied

Grange aux joints beurrés et enduite partiellement.

Maison du 19ème à plusieurs niveaux et toiture quatre pans. (Thuret).

Bandeaux et encadrements en pierres de tailles apparentes.

Toiture quatre pans à tuiles plates.

Appareillage polychrome en briques.

Autres façades crépies.

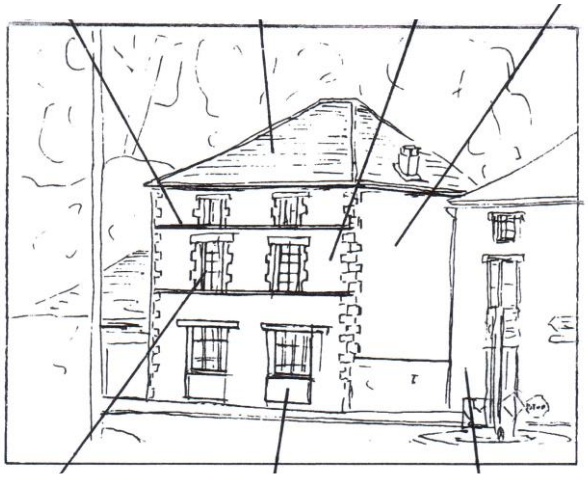

Ouvertures rectangulaires en hauteur.

Ouvertures modifiées.

Remarquer la construction en pierres de Volvic (19ème).

Maison de plain pied, grenier reconverti. (Sardon).

Réhabilitation maladroite : volume général insuffisant en rupture avec celui de l'habitation existante et ouvertures carrées qui nuisent au caractère identitaire.

Crépi certes abîmé mais d'une teinte typique, sableuse, se rapprochant de la terre.

Reprise au ciment à éviter.

Encadrement en pierres de Volvic.

Maison aux volumes simples et équilibrés, toiture à deux pans, façade crépie laissant apparaître les encadrements en pierres de taille, teintes sobres, caractérisent le bâti traditionnel du territoire (les tuiles mécaniques remplacent ici les tuiles plates).

Motif de génoise habituellement rencontré sur le territoire : assemblage de tuiles plates à des tuiles canal.
(Aigueperse).

Pignons à redans : trace d'une ancienne couverture en chaume, couramment remplacée par des tuiles plates.
Attention aux reprises au ciment sur les bâtiments montés à la pierre de Chaptuzat (le calcaire n'apprécie pas), employer de la chaux.
(Javet).

Enjeux :

- Conserver un panel de bâtiments dont les matériaux de construction sont différents (pisé, calcaire, torchis, lauzes…).
- Faire en sorte de respecter les différentes caractéristiques locales (et les intensifier) lors de reprises sur le bâti ancien.